

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Bérengère BASTIDE et Raoul L'HERMINIER, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton des VANS lors de la séance consacrée au Budget Primitif 2017, le 19 décembre 2016 :

5 000 € attribués au titre de la politique culturelle, en faveur de l'association « sur le sentier des lauzes » à St Mélaney.

15 000 € alloués à AMESUD à Rosières, au titre du partenariat avec les fédérations et associations à vocation départementale, sur le volet Jeunesse.

800 € affectés à l'association des Familles d'Accueil de la Basse Ardèche aux Vans, au titre des interventions départementales en faveur de l'enfance.